

Projet d'établissement

A. Projet éducatif

Valeurs, mission et vision

Chaque organisation a besoin de références fondatrices. Ces références guident l'action à long terme mais aussi dans la gestion quotidienne. Elles s'articulent autour des quatre questions suivantes :

1. Quelles sont nos lignes directrices, notre éthique ? Qu'est-ce que nous acceptons et qu'est-ce que nous refusons ? C'est la réflexion autour **des valeurs**.
2. A quoi servons-nous aujourd'hui ? Quelle est notre raison d'être maintenant ? Quel service rendons-nous ? C'est ce qu'on décrit souvent en termes **de mission**.
3. A quoi servirons-nous dans quelques années (3 à 5 ans) ? Comment voyons-nous notre mission future ? Comment projetons-nous l'établissement dans l'avenir ? C'est l'acceptation **du terme vision** dans notre réflexion.
4. Comment ces perspectives se traduisent-elles dans les actes ? Quelles actions concrètes témoignent de leur incarnation sur le terrain ? Ce sont les **gestes** au quotidien.

Nos valeurs

Plusieurs lignes de force soutiennent nos actions. Elles sont parfois faites de valeurs complémentaires. L'Institut Saint-Laurent – Enseignement pour adultes entend réaliser ses missions et tendre vers sa vision dans le respect des valeurs suivantes :

- Ecoute, respect de soi et de l'autre
- Progression, évolution et amélioration continue
- Respect de l'environnement
- Apprentissage, découverte et plaisir intellectuel
- Bienveillance et confiance dans les possibilités de chacun

Notre mission

Dans le respect du Projet Educatif de l'Enseignement Catholique¹ (Mission de l'école chrétienne), l'Institut Saint-Laurent – Enseignement pour adultes se donne pour missions de :

- Proposer une offre de formation à destination d'un public adulte et répondant aux deux finalités de ce type d'enseignement² :
 - concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
 - répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socioéconomiques et culturels
- Accompagner l'évolution de chaque étudiant tout au long de son parcours de formation grâce à un travail en équipe de toutes les parties prenantes internes et externes
- Assurer l'encadrement humain et matériel permettant le développement du potentiel personnel de chaque étudiant et membre du personnel

Notre vision

Afin de pouvoir répondre à l'évolution constante des besoins de notre population étudiante et du contexte du marché, l'Institut Saint-Laurent – Enseignement pour adultes se fixe comme perspectives :

1. Réagir rapidement à la demande du bassin d'emploi et plus largement de la société par une offre de formation dynamique
2. Augmenter la qualité de l'enseignement au jour le jour
3. Mettre en adéquation ses pratiques d'enseignement avec l'environnement digital en constante évolution
4. Veiller en permanence à la meilleure intégration possible des différents publics de l'établissement
5. Intégrer des pôles d'excellence : Pôle académique Liège-Luxembourg, ERASMUS +, ...

¹ « Mission de l'école chrétienne », document du Conseil Général de l'Enseignement Catholique, novembre 2014

² Article 7 du décret de la Communauté Française du 16 avril 1991

Projet d'établissement

Les axes :

AXE 1 : Réagir rapidement à la demande du bassin d'emploi et plus largement de la société par une offre dynamique

AXE 2 : Augmenter la qualité de l'enseignement au jour le jour

AXE 3 : Mettre en adéquation les pratiques d'enseignement avec un environnement digital en constante évolution

AXE 4 : Veiller en permanence à la meilleure intégration possible des différents acteurs de l'établissement

AXE 5 : Intégrer des pôles d'excellence : Pôle académique Liège- Luxembourg, ERASMUS+....

Principes directeurs et actions envisagés pour chaque axe

AXE 1 : Réagir rapidement à la demande du bassin d'emploi et plus largement de la société par une offre dynamique

Principe directeur :

Chaque membre de la communauté éducative est invité-e à intégrer les nouveaux projets permettant une offre adaptée selon son rôle et ses compétences.

Actions envisagées :

- L'équipe de direction assure une veille de l'évolution des métiers via l'interface de la fédération et du conseil général de l'enseignement pour adultes qui a pour mission notamment l'élaboration des DP et l'élaboration des profils de formation.
- L'équipe de direction maintient une connaissance de la situation socio-économique de la région par la constitution d'un réseau de contacts professionnels intersectoriels.
- L'équipe de direction assure la création de liens et de partenariat avec l'environnement socio-professionnel régional : actions prospectives auprès des agences d'intérim, des associations de préformation et des organes d'interface avec le tissu économique de la région (CCI, AIHE, Basse-Meuse, associations FLE...)

...

- Les Membres du personnel s'intègrent dans des GT (afin d'assurer la construction des dispositifs pédagogiques pertinents)
- L'établissement propose aux MDP des formations continuées en adéquation avec les besoins de l'enseignement.
- L'établissement répond au mieux de ses possibilités aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement.

AXE 2 : Augmenter la qualité de l'enseignement au jour le jour

Principe directeur :

Chaque enseignant fait de son mieux pour amener chaque étudiant qui lui est confié à l'atteinte des acquis d'apprentissage. Il veille à adapter ses méthodes pédagogiques au contexte et aux caractéristiques des étudiants et à actualiser les connaissances et compétences spécifiques à son domaine d'enseignement.

Actions envisagées :

Les enseignants veillent à :

- 1) Adapter leurs méthodes pédagogiques au contexte et aux caractéristiques des étudiants
 - a. En adaptant leurs méthodes pédagogiques
 - En participant régulièrement à des FCC ou autres formations pédagogiques et en appliquant ce qui y a été appris.
 - b. En motivant les étudiants et en stimulant leur engagement dans la formation
 - En développant leur estime de soi et leur apprentissage par l'emploi de rétroactions adaptées et constructives
 - En stimulant la collaboration et l'entraide par l'utilisation de démarches collaboratives (travaux de groupes, tutorat, entraide, ...)
 - En permettant et en encourageant une certaine autonomie dans l'apprentissage, adaptée aux besoins des apprenants (consignes claires, ressources à disposition, (auto-)évaluation formative, ...)
 - En développant une posture d'enseignant accompagnateur d'apprentissage plutôt que dispensateur de savoirs

c. En développant la cohérence des formations

- En organisant des réunions régulières (début ou fin d'année scolaire) entre enseignants d'une même section pour clarifier les liens entre les UE ou entre les cours
- En organisant des moments de partages (et/ou d'analyse) de pratiques entre enseignants.

2) Actualiser les connaissances et compétences spécifiques à leur domaine d'enseignement

- En se tenant au courant de l'actualité de leur secteur d'enseignement (formations, visites en entreprises ou autres contacts, ...)
- En valorisant les interventions d'experts externes.

3) Évaluer leurs enseignements

- En utilisant les questionnaires et enquêtes d'évaluation des enseignements proposés par la coordination Qualité ou l'accompagnement pédagogique
- En participant à des entretiens de fonctionnement avec le responsable de section

AXE 3 : Mettre en adéquation les pratiques d'enseignement avec un environnement digital en constante évolution

Principe directeur :

Dans une société de plus en plus numérisée, l'établissement se doit d'encourager les étudiants à utiliser les outils numériques et, par-là, promouvoir leur autonomie citoyenne. L'équipe de direction facilite l'accessibilité numérique à tous les membres de la communauté (MDP et étudiants). Les enseignants utilisent judicieusement les TICE. Le numérique dans leurs pratiques pédagogiques. L'ensemble de la communauté favorise l'usage innovant des TICE.

Actions envisagées :

L'équipe de direction veille à :

Équiper l'école :

- En fournissant des équipements et des accès numériques de qualité rencontrant les besoins des étudiants et des enseignants afin d'assurer ***une utilisation des TICE*** performante (réseau, plateformes d'apprentissage, support maintenance, logiciels...)

Former les enseignants :

- En favorisant les formations continues aux TICE en interne et en externe, individuelles ou collectives.
- En encourageant leur usage efficace dans les pratiques pédagogiques.

Former les étudiants :

- En proposant des dispositifs numériques d'apprentissage dans leur cours et en y familiarisant les étudiants.
- En proposant un lieu d'accueil aux étudiants pour se familiariser aux outils numériques.

AXE 4 : Veiller en permanence à la meilleure intégration possible des différents acteurs de l'établissement

Principe directeur :

Forte de ses compétences disciplinaires et transversales, la communauté éducative veille à personnaliser l'accompagnement des étudiants tout au long de leur parcours de formation. La communication interne fait l'objet d'un développement continu pour fournir une information de qualité aux différents acteurs de l'établissement.

Actions envisagées :

La communauté éducative veille à :

Offrir un accompagnement adapté aux spécificités du public de l'établissement

- En renforçant l'accompagnement pédagogique des MDP promotionnant la réussite des étudiants.
- En assurant une veille continue des groupes-classes au travers de CE.
- En développant des actions d'évaluations formatives et en favorisant les actions à entreprendre pour les remédiations à mettre en œuvre.
- En développant une stratégie de suivi pédagogique personnalisée au travers d'une prise en charge des étudiants ciblés et demandeurs par les référents de section et par les enseignants mentors.
- En assurant une rigueur dans la prise en charge des suivis socio-administratifs.

Enseignement inclusif

- En renforçant la communication au sujet des dispositifs inclusifs à destination du public-cible.

AXE 5 : Intégrer des pôles d'excellence ET des instances porteuses de sens: Pôle académique Liège- Luxembourg, ERASMUS+

Principe directeur

L'équipe de direction assure la représentation de l'institut auprès d'instances inter-institutionnelles ou autres...

Actions envisagées

L'équipe de direction veille à :

- Développer un programme ERASMUS + (en cours) : comment impliquer des adultes dans des mobilités européennes.
- Représenter ISL dans diverses commissions, telles que le Pôle académique Liège-Luxembourg, ESSL...
- Développer des partenariats constituant un réseautage positif